

RELAIS ELECTROMAGNETIQUES 12 V.

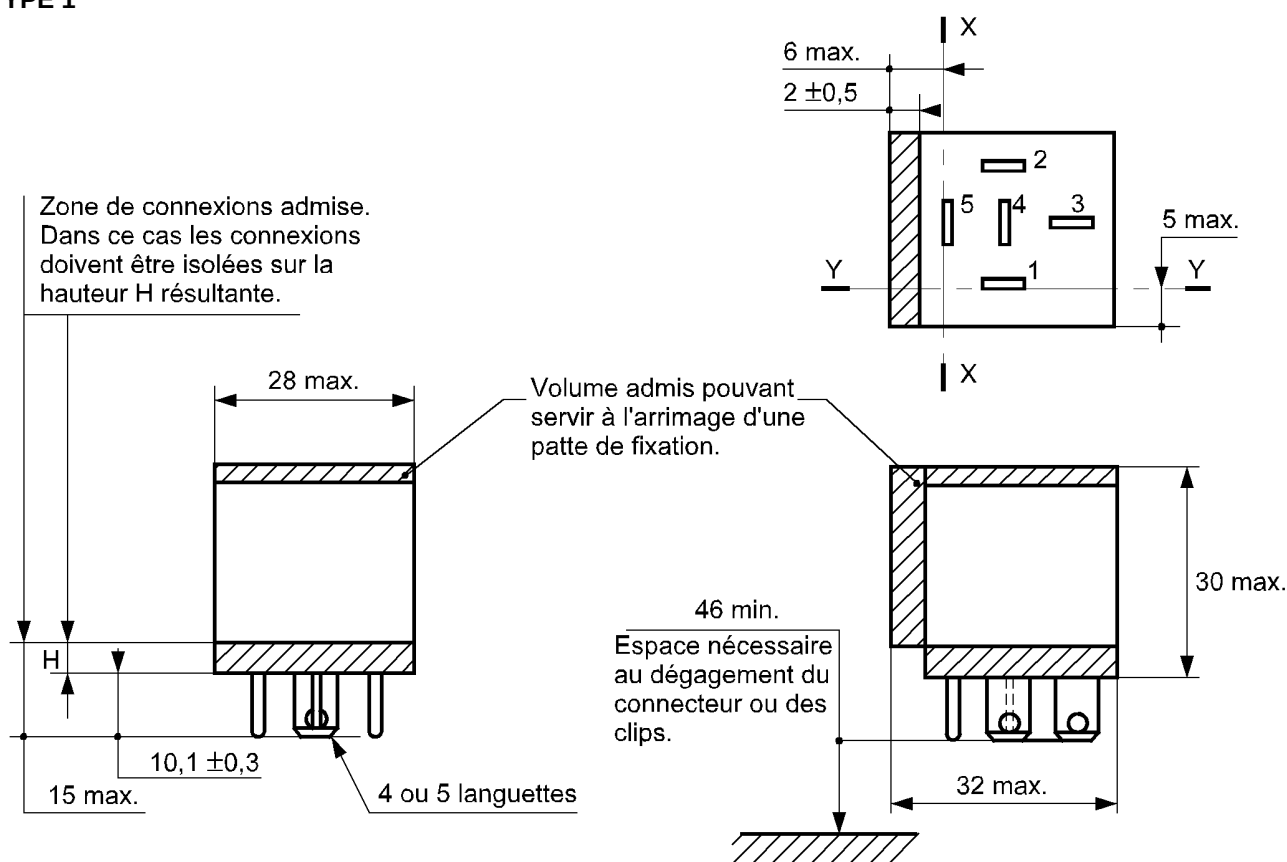
Page 1/11

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

ENCOMBREMENT MAXIMAL DES RELAIS ELECTROMAGNETIQUES

"TYPES 1, 2 et 3"

TYPE 1



Désignation 40 caractères : RELAIS ELECTROMAGNETIQUE 12V

Désignation 16 caractères : RL E/MGN 12V

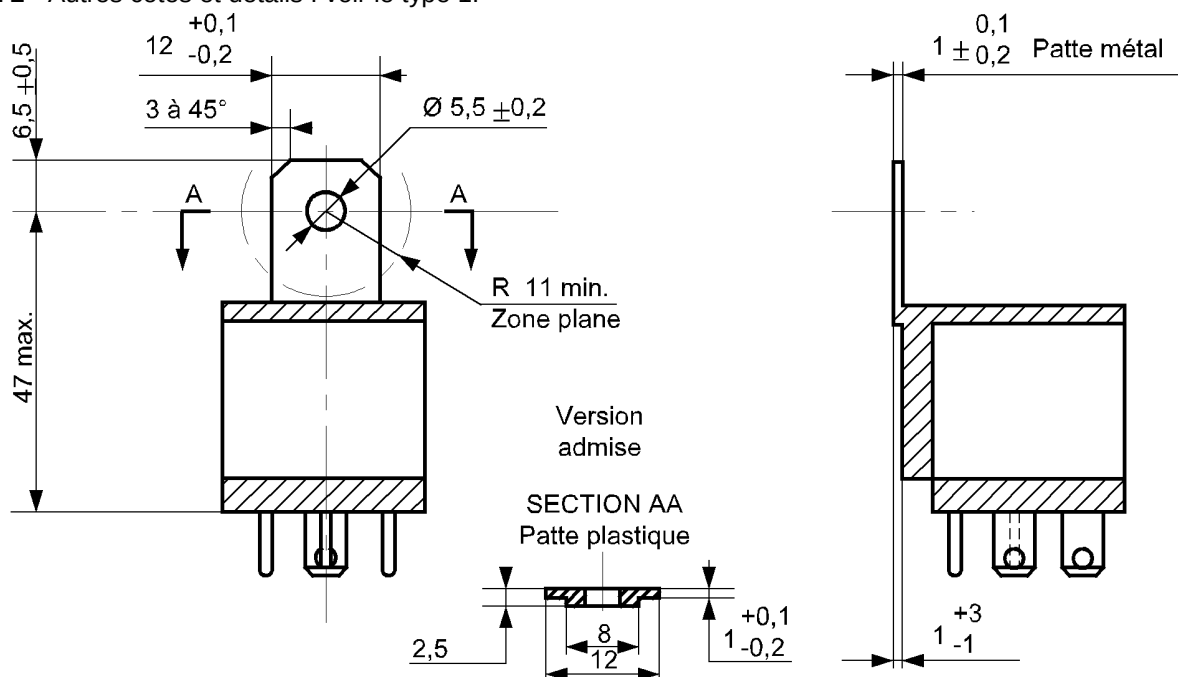
APPELLATION	CONTACT	LAMPES	MOTEURS	MODE DE FIXATION	MARQUAGE OU REPERAGE	RESISTANCE	NUMERO
INVERSEUR 25/15 A	TRAVAIL	15 A	25 A	TYPE 1	CAPOT NOIR	-	79 05 522 200
	REPOS	10 A	15 A				
CONTACTEUR 25 A	TRAVAIL	15 A	25 A	TYPE 1	CAPOT VERT	-	79 05 522 210

RELAIS ELECTROMAGNETIQUE 12 V

C72 2230

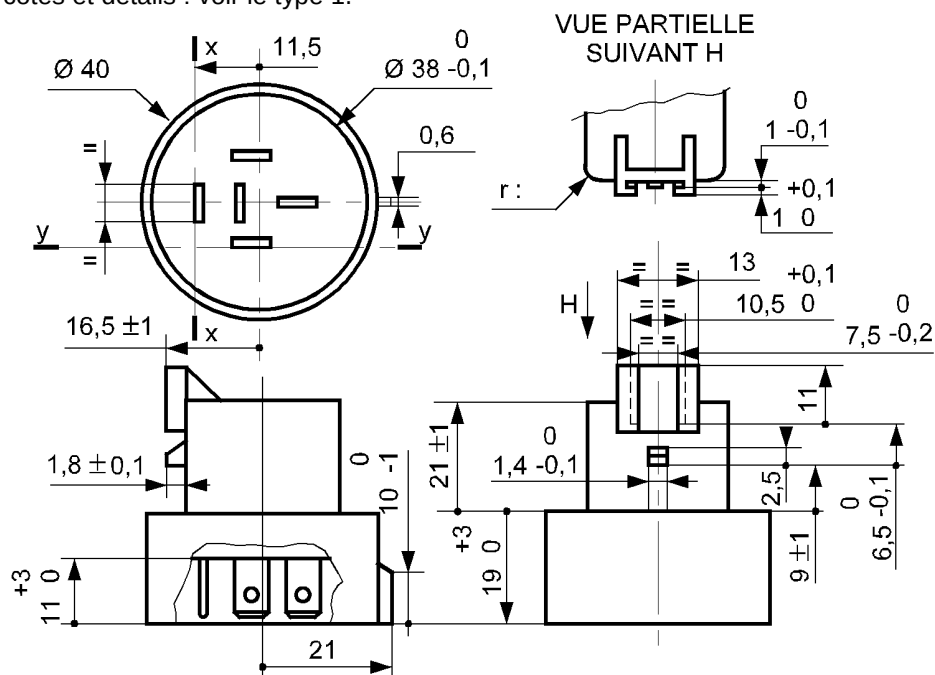
2/11

TYPE 2 - Autres cotes et détails : voir le type 1.



APPELLATION	CONTACT	LAMPES	MOTEURS	MODE DE FIXATION	MARQUAGE OU REPERAGE	RESISTANCE	NUMERO
INVERSEUR 25/15 A	TRAVAIL	15 A	25 A	TYPE 2	CAPOT NOIR	-	79 05 522 220
	REPOS	10 A	15 A		CAPOT VERT	-	
CONTACTEUR 25 A	TRAVAIL	15 A	25 A	TYPE 2	CAPOT VERT	-	79 05 522 230

TYPE 3 - Autres cotes et détails : voir le type 1.



APPELLATION	CONTACT	LAMPES	MOTEURS	MODE DE FIXATION	MARQUAGE OU REPERAGE	RESISTANCE	NUMERO

OR:01/10/1984 B:30/10/1996

www.sepana.ir

RELAIS ELECTROMAGNETIQUE 12 V						C72 2230	3/11
INVERSEUR 25/15 A	TRAVAIL	15 A	25 A	TYPE 3	CAPOT NOIR	-	79 05 522 240
	REPOS	10 A	15 A				
CONTACTEUR 25 A	TRAVAIL	15 A	25 A	TYPE 3	CAPOT VERT	-	79 05 522 250

SPECIFICATIONS

SOMMAIRE

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	3
2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
2.1. ENCOMBREMENT	4
2.2. LANGUETTES DE RACCORDEMENT	4
2.3. IMPLANTATION	4
2.4. SCHÉMA ÉLECTRIQUE	5
3. CONDITIONS D'ESSAIS	5
4. CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES	6
4.1. APPEL DE L'ÉQUIPAGE MOBILE	6
4.2. MAINTIEN DE L'ÉQUIPAGE MOBILE	6
4.3. PUISSANCE ABSORBÉE	6
4.4. RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE	6
4.5. RÉSISTANCE D'ISOLEMENT	6
4.6. CHUTE DE TENSION	6
4.7. TENUE À LA SURCHARGE	6
4.8. TENSION SELFIQUE DE LA BOBINE	6
5. CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES	7
5.1. TENUE DES LANGUETTES DE RACCORDEMENT	7
5.2. TENUE DE LA PATTE DE FIXATION	7
5.3. TENUE AUX VIBRATIONS	7
6. CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES	8
6.1. TENUE AU FROID	8
6.2. TENUE À LA CHALEUR	8
6.3. TENUE AUX VARIATIONS RAPIDES DE TEMPÉRATURE	8
6.4. TENUE AUX AGENTS CHIMIQUES ET ATMOSPHÉRIQUES	8
6.5. TENUE À LA CORROSION	8
6.6. ETANCHÉITÉ À L'EAU	9
7. ENDURANCE	9
8. FOURNITURE DES RELAIS	9
ANNEXE	10
9. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	11
9.1. HISTORIQUE	11
9.2. DOCUMENTS CITÉS	11
9.3. EQUIVALENT À :	11
9.4. CONFORME À :	11
9.5. MOTS CLEFS	11

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme a pour but de définir les spécifications auxquelles doivent satisfaire les relais électromagnétiques 12 V.

Ces relais sont destinés à ouvrir ou fermer un circuit électrique selon qu'ils sont soumis ou non aux bornes de la bobine, à une tension nominale de 12 V.

La norme indique l'encombrement maximal des relais.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

2.1. ENCOMBREMENT

L'encombrement maximal des relais électromagnétiques est défini pages 3 et 4.

2.2. LANGUETTES DE RACCORDEMENT

- Les raccordements électriques doivent être réalisés à l'aide de languettes à trou 6,3 x 0,8 suivant la norme NF R 13-431 ; celles-ci doivent être en cuivre ou en laiton et protégées par un étamage électrolytique Sn 4 défini par la norme B15 4210 ou argentées (revêtement d'épaisseur : 1 µm min.).
- Les chants des languettes peuvent être bruts de découpe.
- L'orientation des languettes de raccordement est définie fig. 1.

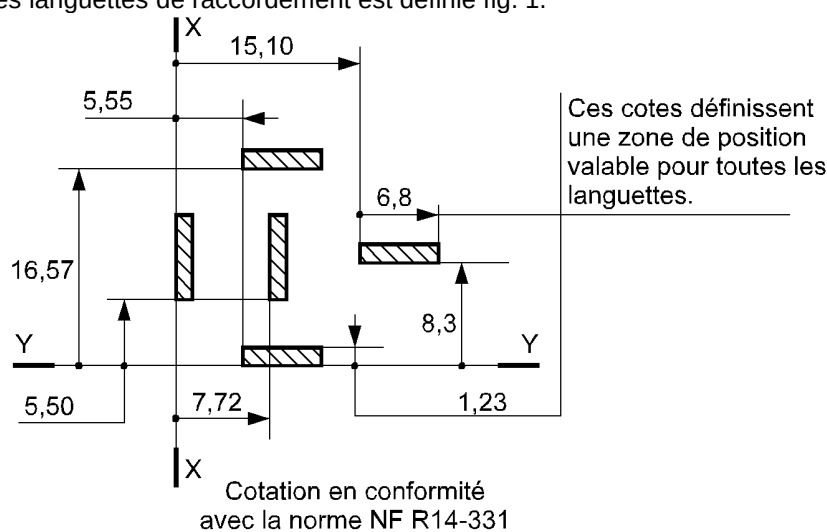


Fig. 1

- Les contacts intérieurs peuvent éventuellement être graissés suivant les indications conformes aux conclusions qui figurent dans le rapport d'approbation.

2.3. IMPLANTATION

- Les relais électromagnétiques doivent pouvoir fonctionner dans toutes les positions.
- Dans le cas où le relais est susceptible d'être soumis à des projections d'eau (ex. compartiment moteur), il doit être orienté de façon à ce que son axe fasse un angle $\leq 60^\circ$ par rapport à la verticale, les connexions étant à la partie inférieure.

Nota : Cette dernière position est celle retenue pour les essais des § 6.5 et 6.6.